

| Édito |

par Antoine Vermeulen

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je souhaite que cet été olympique et paralympique vous ait offert l'occasion de faire le plein d'énergie car nous savons bien qu'il va en falloir pour traverser cette fin année.

Cet été à Godewaersvelde a été marqué par plusieurs événements ; le centre de loisirs, la brocante et la fête à Raoul, le forum des associations, l'accueil des nouveaux arrivants, les journées européennes du patrimoine, ... Tout cela s'est déroulé dans un contexte de fierté nationale, renforcé par la brillante organisation des Jeux olympiques de Paris et les performances historiques de nos athlètes.

L'été a également été synonyme de travaux dans nos espaces publics. Parmi ceux-là, il y a notamment

eu l'aménagement d'un cheminement piétonnier «rue de Steenvoorde», la réalisation d'une traversée douce «au stade» et la pose d'une baie coulissante au club house de l'USG.

La rentrée scolaire de nos enfants est passée et, avec elle, la rentrée de chacune et de chacun d'entre nous. Nos enfants ont repris le chemin de l'école, retrouvé leurs salles de classe, leurs camarades ainsi que leurs enseignants et les agents municipaux qui les accompagnent. C'est une nouvelle année d'engagement des équipes pédagogiques auprès de tous nos petits Godewaersveldois. Nous voulons les remercier chaleureusement pour leur engagement, leur investissement, leur dévouement.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un excellent dernier trimestre, plein de courage, de dynamisme et de sérénité !

Bonne continuation et prenez soins de vous ...



| Agenda |



Spectacle son et lumière

La municipalité de Godewaersvelde a le projet de vous faire vivre une aventure culturelle et humaine.

Elle a confié à Amat's en scène (organisateur du festival de théâtre amateur) et au musée de la vie frontalière la création d'un **SON ET LUMIÈRE THÉÂTRALISÉ** sur le thème **DOUANIER ET FRAUDEUR** en 1930.

Vous avez tous en mémoire des histoires racontées par vos parents et grands-parents.

Cela se passera les **15, 16 et 17 Mai 2025** à proximité du terrain des perches.



De multiples talents seront nécessaires pour réaliser ce projet.

À vous de choisir soit personnellement, soit en tant qu'association :

- Atelier d'écriture,
- Acteur ou figurant (au choix),
- Aide aux montages techniques,
- Construction des décors,
- Recherche d'accessoires,
- Recherche et confection de costumes,
- Communication,
- Restauration - Bar,
- Sécurité.



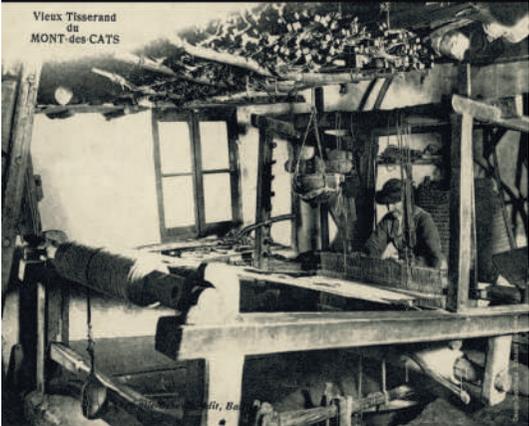
Une fiche d'inscription est disponible en Mairie.

Exposition au Musée, dernières semaines...!

Godewaersvelde, un village au cœur des toiles

Une tradition textile dérivée au fil des siècles. De laine ou de lin pour des toiles d'habillage, de charvris ou jute pour des toiles d'emballage. Des artisans à domicile, puis en ateliers et usines.

Vieux Tisserand du MONT-DES CATS

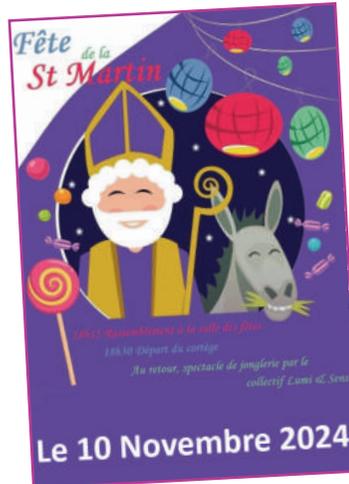


Musée de la vie frontalière
Du 1^{er} Avril au 31 Octobre 2024

Ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 14h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 03 28 42 50 06

La Fête de la Saint Martin

Le dimanche 10 novembre 2024, nous vous attendrons nombreuses et nombreux à cette fête traditionnelle qui rassemble toutes les générations.



Les enfants seront emmenés par le groupe de fifres du village et des musiciens.

Après avoir retrouvé l'âne de St Martin et participé au cortège, les enfants rejoindront l'arrivée pour y recevoir une «crotte d'âne» et un sachet de bonbons.

Ensuite, chacun se retrouvera autour d'un chocolat chaud, d'un vin chaud ou d'une bonne soupe fumante, donnant l'occasion d'un chaleureux moment de partage.

Noël insolite revient les 07 et 08 décembre pour une seconde édition !



Repas des Aînés et remise des colis



A ce journal de rentrée sont jointes les inscriptions du repas dansant et du colis de fin d'année.

- Le repas a lieu le dimanche 17 novembre à 12h à la salle des fêtes
- La remise des colis a lieu au cours d'une après midi récréative le mercredi 18 décembre de 14h30 à 17h.

Les personnes concernées par cette invitation sont celles nées en 1959 et avant. Il est nécessaire de se réinscrire chaque année.

L'inscription est à remettre en mairie pour le samedi 12 octobre au plus tard afin d'organiser au mieux ces événements. Il n'y aura pas d'autres invitations ! Merci de respecter ces délais.



TRAJETS COURSES

Le CCAS propose aux personnes à mobilité réduite ou ayant besoin d'un déambulateur, des trajets courses avec le Minibus de l'association Solidarité Handi Flandres de Bailleul. Ils ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois jusqu'aux commerces de Steenvoorde : Aldi, Carrefour Market ou Super U.

La participation demandée est de 2 euros par personne pour l'aller départ de la place et le retour chez vous, à régler au chauffeur.

- jeudis 3 et 17 octobre,
- jeudi 7 et 21 novembre,
- jeudis 5 et 19 décembre

Les inscriptions se font en mairie au 03 28 42 50 06 pour le mardi soir précédent la date du trajet. Renseignements en mairie.

| Noces d'or |



Le samedi 06 juillet 2024, Monsieur et Madame Maxime LAUWERIE ont fêté leurs noces d'or en présence de leur famille et de leurs amis.



Le samedi 20 juillet 2024, Monsieur et Madame Julien WINCKEL ont fêté leurs noces d'or en présence de leur famille et de leurs amis.



*Comité des fêtes...
Rejoignez-nous !*

cdf.godewaersvelde@gmail.com
ou par téléphone au
03 28 42 50 06.



Soleil et bonne humeur au menu de la course de garçons de café

Le temps était de la partie et les cafés du village ont joué le jeu ce dimanche après-midi pour cette course.

Il y avait dix équipes en lice, représentant chacune les cafés, les estaminets et commerçants de la commune. Quatre coureurs par équipe, de tous les âges, et surtout remplis de bonne humeur à l'occasion de cette deuxième course de garçons de café qu'organisait le comité des fêtes de Godewaersvelde.

Le principe est simple : réussir à finir un parcours semé d'embûches en portant un plateau sur lequel sont posés plusieurs verres pleins, le plus rapidement et en renversant

le moins de liquide possible.

Après la belle réussite de l'année dernière, cette seconde édition a tenu ses promesses.

Cette année, c'est l'équipe du Biklou qui a remporté la course en équipe, juste devant le CaLiBou, vainqueur de l'édition 2023.

Pour le classement individuel, c'est Adrian Hennion, de l'équipe de la Boucherie des Monts, qui a pris la tête. Rendez-vous en 2025 ?



© photo - Comité des fêtes et commune de Godewaersvelde



FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette journée du samedi 7 septembre a été une véritable vitrine pour les associations, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de partager des passions, de rencontrer des bénévoles, et de favoriser de nouvelles adhésions.

Parallèlement à l'organisation du Forum des Associations, nous avons eu le plaisir d'accueillir, à 11h30 à l'Espace Henry Devos, les nouveaux et les moins nouveaux habitants de notre commune.

Liste des participants : l'A.C.E, l'A.P.E J. Prévert, l'A.P.E.L St Gérard, l'Amicale des donneurs de Sang, la Boule Flamande, la Carpe Godewaersveloise, le Club Loisirs et Détente, le Comité des fêtes, Courir au Mont des Cats, de Fil en Aiguille, la Ghilde des Arbalétriers, les jardins partagés, l'O.M.J.C.S, Peindre à Godewaersvelde, Top Dance et l'U.S.G.

i

Infos divers

BRÛLAGE DES DÉCHETS



Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les

incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Le brûlage à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et à ses conséquences sanitaires.



Projet rencontre - Loisirs Créatifs Partagés

Les bénévoles de la médiathèque ont un projet de rencontre autour des loisirs créatifs partagés !

Le but serait de réaliser des activités dans des domaines divers et variés (couture, tricot, crochet, macramé, fleurs séchées, bois, compositions, papier origami, ...) sur la base du PARTAGE des savoir-faire de chacun(e).

Les participants se réuniraient un samedi après-midi par mois. Les activités seraient ouvertes à tous sur réservation !



L'Escapade, c'est quoi ?

C'est le réseau des médiathèques de Flandre Intérieure qui offre :

- Un abonnement gratuit,
- Une carte unique qui permet de choisir son lieu de retrait ou de dépôt des documents dans l'une des 45 structures du réseau,
- Plus de 350 000 documents disponibles sur ce nouveau réseau.
- Un accès à un service de presse en ligne Via Cafeyn,
- Un accès à un site de formations en ligne Toutapprendre,
- Un compte utilisateur et au catalogue du réseau via BibEnPoche,
- De nombreuses animations tout au long de l'année (Printemps des Poètes, Nuit de la lecture, Festival Partir en Livre...).

Sécurité routière et travaux de voirie

Route de Callicanes

2 chicanes avec une limitation de 30 km/h ont été installées afin de casser la vitesse. Petit rappel la vitesse de la rue et route de Callicanes est de 50 km/h.



Le Mont des Cats

A 7 endroits, un marquage au sol à été posé pour rappeler la vitesse de 30 km/h, route de Mont des Cats, route lobbedeys kruysstraete, route de l'Abbaye, chemin du moulin.



Rue de Boeschèpe (La Mairie)

Pour une sortie plus sécurisée de la Mairie, un parvis en pavés avec barrières, signalisation verticale et éclairage ont été aménagés.



Routes du Gaeynest et Vlienderbonde

Une résine à été posée sur toutes leurs longueurs (2 km), pour une meilleure solidité dans le temps.

Chemin de la Poterie

Un nouveau tapis d'enrobé a été posé pour les habitations du fond du chemin.

Route de l'Haegedoorne

La limitation de vitesse est passée de 40km/h à 30 km/h au niveau du lotissement du Meulewale.

Route du Meulewale

Un aménagement a été réalisé à l'entrée de la rue du Meulewale, entre la rue d'Eecke et l'entrée du lotissement du Dormeur du Val. Une Zone de rencontre (20 km/h), marquage au sol, cheminement piéton stabilisé, séparateurs, panneaux de police et ralentisseur.

De plus, la route du Meulewale a reçu un nouveau tapis sur toute sa longueur (plus d'1 km) et la création d'une zone de croisement.



Rue de Steenvoorde

Un cheminement piéton à été réalisé en bordure de la RD 18 avec potelets de sécurité et en veillant au bon écoulement des eaux de ruissellement.



Les arrêts de Bus

Tous les arrêts de bus du village ont été remis aux normes, panneaux de police et marquage au sol.



©photos - Serge - Godewaersvelde

Travaux bâtiments

Local du Football

Une ouverture à été réalisée dans le local des footballeurs pour une meilleure utilisation et pour plus de sécurité lors des rencontres avec des équipes extérieures.





Cet été, un cheminement, reliant la rue Jules Camerlynck au parking de la salle des fêtes a été réalisé en sable de marquise, le long du terrain de football. Ce revêtement permet à l'eau de s'infiltrer facilement et sera de fait praticable même en période de fortes pluies. Finis les cailloux rouges qui se transforment en gadoue dès l'automne venu. De l'éclairage sera aussi installé prochainement. Ainsi, ce nouveau tronçon permettra de circuler en toute sécurité à pied ou à vélo et par tous les temps depuis les quartiers de l'Epi de Blé, de l'Hoefstede et du chemin des loups jusqu'au centre du village. On ne sera plus forcé d'emprunter les départementales peu rassurantes quand on y circule à vélo avec des enfants notamment, ou à pied sur des trottoirs assez peu larges.



©photo - Nicolas - Godewaersvelde

Le chemin, rue de Steenvoorde, le long de la départementale D18, à l'entrée du village, également réalisé cet été vient compléter cette volonté de sécurisation. De quoi nous inciter à moins prendre la voiture pour nos trajets courts !

Plantons, le décor !

Que vous soyez, particulier, élu d'une collectivité publique, une association, exploitant agricole, enseignant ... Plantons le décor vous offre la possibilité de :



- Réaliser vos projets de plantations, d'aménagement paysager, de trames écologiques, de boisements paysagers..., avec des végétaux adaptés aux conditions pédoclimatiques de notre région,
- Préserver la biodiversité et l'originalité des paysages de votre territoire en Hauts-de-France, en plantant "local",
- Contribuer au développement durable de votre région et soutenir l'économie locale,

- Bénéficier d'une aide en ligne pour concevoir vos projets de plantations,
- Avoir les conseils de professionnels spécialisés par des contacts locaux dans 30 territoires des Hauts-de-France et le jour de la livraison de vos plants.

Chaque année, vous êtes plus de 3 000 à agir pour la biodiversité, l'amélioration de votre cadre de vie, le maintien de paysages spécifiques en créant, en aménageant et en valorisant les paysages des Hauts-de-France.

Plus de 100 000 arbres, arbustes et 5000 arbres fruitiers, issus de notre région, sont plantés grâce à vos commandes dans le cadre de Plantons le décor.

Nettoyage des trottoirs et des caniveaux

L'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état de propreté et d'hygiène, mais cela ne peut donner un résultat satisfaisant en ce qui concerne l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des avaloirs.

En résumé, les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer leurs trottoirs au droit de façade ou clôture, de

désherber en veillant bien à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

L'égagement des haies et des arbres doivent être à l'aplomb du domaine afin de ne pas gêner le cheminement des piétons et la visibilité des usagers de la route.

Enfin pour les propriétaires de chien, lorsque votre animal éprouve le besoin de se soulager, il est primordial de ramasser les déjections de son chien. Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal prévoit une amende de 135 euros à l'encontre des propriétaires malveillants.

Parole à l'opposition I

La rénovation et l'extension de la salle des fêtes

À la suite de l'abandon du projet d'un nouveau restaurant scolaire, ce nouveau projet est apparu.

A priori (cf. site internet de la commune), les associations ont été consultées en mars pour donner leur avis, les élus consultés en avril et une restitution de ces 2 consultations transmise aux architectes en mai.

Les 3 élus « Godewaersvelde, demain » n'ont jamais été consultés sur ce projet (hormis pour une demande de subvention lors du Conseil municipal d'avril) et n'ont jamais été destinataires de la restitution transmise aux architectes.

Nous déplorons ce manque de transparence et d'ouverture.

Nous nous sommes toujours positionnés dans une logique constructive pour le bien de la commune et des habitants. Nous

avons toujours réfuté une opposition de principe. Cela rend le procédé encore moins acceptable, voire décevant.

Nous sommes à ce jour incapables de répondre aux questions que l'on nous pose :

Quelle enveloppe budgétaire ?

Quels types de travaux ?

Qu'en est-il de la confection des repas de cantine sur place par une équipe dédiée ? Etc...

Pour rappel, concernant le projet d'un nouveau restaurant scolaire, nous avons demandé à de nombreuses reprises, depuis 4 ans, le montant total des sommes engagées et perdues : études préliminaires, frais d'architecte(s), frais d'huissier, frais de maîtrise d'ouvrage, frais d'avocats, frais liés aux clauses de rétractation du cahier des charges, etc.

Nous n'avons jamais eu de réponse.

Téléassistance du Nord

Le Département du Nord accompagne les seniors dans le maintien à domicile.

C'est un moyen de rassurer vos familles et une sécurité pour vous. En vous inscrivant à ce dispositif, vous pourrez, par un simple appel sur le bracelet ou le médaillon, faire appeler un proche en cas de chute ou de malaise. Vous pourrez les appeler pour un soutien psychologique.



Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter par téléphone 0811 650 700

Vous pouvez également appeler le secrétariat de la mairie pour obtenir un rendez vous auprès du CCAS.

Repas intergénération

L'an dernier les repas seniors et enfants des mercredis récréatifs ont connu un franc succès. Ce repas est suivi d'une proposition d'activités avec les enfants. C'est une proposition, elle est libre.

Ces repas se passent à la salle des fêtes, coté restaurant scolaire. Il suffit de vous **inscrire à chaque fois le vendredi précédent en mairie au 03 28 42 50 06**. Le rendez vous est à 12h. Le prix demandé est de 7 euros pour les godewaersveldois-ses et 7€60 pour les personnes extérieures. Le règlement se fait au Trésor Public avec une facture au trimestre que vous recevez chez vous.

Les dates pour l'année scolaire 2024-2025 sont : 19 octobre, 13 novembre, 11 décembre 2024, 15 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin et 3 juillet 2025

Rentrée en musique à l'école Jacques Prévert

Les 124 élèves de l'école Jacques Prévert et leurs familles ont été accueillis lundi 02 septembre dès 8h50 en musique dans la cour.

Yoann, musicien et habitant du village, a interprété plusieurs morceaux aux allures de piano bar. Les enfants ont donc retrouvé le chemin de l'école et leurs copains de manière mélodieuse, sereine, calme et sous le soleil ! Belle année scolaire à tous !



©photos - école Jacques Prévert



Le théâtre à l'école

Franchir la porte d'une salle de théâtre, c'est à coup sûr, entrer dans un autre monde. Tout, ici, est fait pour signifier qu'on est ailleurs : il y a une sorte de cérémonial qui donne d'emblée, un sentiment d'étrangeté. C'est le contraire du cinéma où l'on s'installe en terrain conquis, un cornet de pop-corn à la main, attendant, en consommateur discipliné... Au théâtre, en revanche, il faut entrer avec d'infinies précautions; avec le sentiment qu'on risque de déranger, qu'on vient assister, un peu par effraction, à un événement unique. Que quelque chose d'étrange va se produire sous nos yeux et que cette chose va vivre de nos regards.

C'est pourquoi, A l'école St Gérard St Constance, nous avons eu l'envie de créer un projet théâtre pour encourager la créativité, la confiance en soi et le travail d'équipe chez les élèves. Nous les avons préparés les CE1-CE2-CM1 et CM2. Nous avons suscité leur envie en leur laissant prendre le rôle de véritables comédiens en classe. Ils ont joué avec leur voix, variant timbre, mélodie, débit et autres vire-langues. Ils ont dû s'approprier l'espace scénique en mimant diverses situations : pour certains une compétition

sportive, pour d'autres un voyage mouvementé en voiture ou encore une après-midi à la plage...Une manière de marcher, de s'asseoir ou de se lever parle à l'intelligence et à la sensibilité de chacun. Ils ont appris également

qu'un comédien devait être capable de parer à l'imprévu et alors des séquences de théâtre d'improvisation ont été menées.

Logiquement, le désir de jouer leur propre pièce, d'avoir leur propre rôle s'est fait ressentir et il fut décidé alors que nous interpréterions une pièce intitulée "Le Problème", une autre « La chasse » et la dernière « A l'hôpital ». Pour nos voisins, les CE1-CE2 de Mme Mathilde, ceux-ci ont souhaité nous retourner l'invitation avec quelques saynètes.

Ainsi, si le théâtre nous permet d'échapper au monde, il nous aide aussi, et surtout, à construire notre rapport au monde. Il est l'occasion de riches découvertes. En amenant de "petits hommes" au théâtre, on a quelque chance qu'ils y découvrent un peu ce que grandir veut dire.



©photo - école St Gérard



Il y a 80 ans, le 6 septembre 1944, Godewaersvelde est libéré.

Depuis mai 1940, Godewaersvelde était occupé par les troupes allemandes. Après avoir été bombardée le 28 mai par les stukas qui visait la gare, le village sombre dans l'occupation. La Kommandantur est installée dans la mairie actuelle. Durant 4 ans, les habitants vivent dans l'inquiétude notamment pour les jeunes gens recherchés pour le service du travail obligatoire et pour les prisonniers déportés en Allemagne.

Le débarquement du 6 juin 1944 marque le tournant de la guerre. Trois mois plus tard, le 6 septembre vers 11h, un éclaireur à moto marque un arrêt en face de l'estaminet des Trois rois (actuellement le Blauwershof) et poursuit sa progression vers Boeschèpe. Quelques temps plus tard un char surgit dans un nuage de poussière. Ce sont les troupes de la 10ème brigade du 2ème régiment de la 1ère division de cavalerie blindée polonaise commandée par le général Stanislas Maczek. Les cloches sonnent, des groupes se forment pour célébrer l'évènement et chanter la Marseillaise. Les

emblèmes de l'occupant sont démontés, les drapeaux alliés sont hissés sur des mâts. Notre village fête sa libération au milieu de la liesse populaire.



"un tank sur les pentes du Mont des cats"



Le général Maczek



Godewaersvelde libéré !

Vie associative

Association Courir au Mont Des Cats

Ce vendredi 13 septembre à Méteren, a eu lieu la soirée de clôture de la 22ème édition de la Panoramique. C'était l'occasion de remercier tous les acteurs la course : sponsors, bénévoles, élus, organisateurs, donateurs, ...

La manifestation avait rassemblé 1530 coureurs et 450 marcheurs le week-end du 14 juillet dernier.

Les bénéfices de la Pano ont été reversés aux 3 associations Petites Etoiles des Monts, Un Pas Pour Clément, Ensemble SEP Possible Hazebrouck qui, nous en sommes sûrs, en feront bon usage. (6600 € à chaque association)



Les coureurs étaient représentés par Ingrid et Simon, tous les 2 sur le podium de la Petite Panoramique le 14 juillet.

ENCORE MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION A CETTE 22ème EDITION

Merci aux CDMC qui ont assuré l'organisation de la soirée (préparation, bar, service, vaisselle, ...)

FLÈTRE - VLEETER



LE FLAMAND OCCIDENTAL EST PARTOUT !
'T WEST-VLAMSCH IS OOVERAEL !



ET SI VOUS APPRENIEZ
LE FLAMAND ?

COURS DE FLAMAND OCCIDENTAL POUR ADULTES
LE SAMEDI MATIN Informations : VTIB



asso.vtib@outlook.com

Tél. : 03 28 42 21 60 / 06 22 75 78 14



C'EST L'AUTOMNE !

L'automne approche avec les mille couleurs chatoyantes des feuilles mortes qui virevoltent au souffle du vent. Certaines journées ensoleillées rendent propice quelques travaux au jardin dans une atmosphère et une lumière automnale merveilleuse qui encouragent promenades et derniers travaux au jardin.

Avant de semer les engrais verts sur les parcelles devenues nues (le seigle pour aérer le sol en surface, la moutarde pour décompacter le sol en profondeur, la vesce pour fixer l'azote et la restituer au printemps et le colza qui apportera le potassium nécessaire aux légumes racine comme pomme de terre, panais, carotte, céleri rave, navet, radis, etc.) A défaut un bon paillage de broyats de taille du jardin conviendra tout autant pour limiter les mauvaises herbes.

Le bon moment aussi de récolter les derniers potirons et potimarrons, les butternut et courges diverses sans oublier les semences de fleurs comme les ancolies, capucines, cosmos, oeillet d'inde et de poète, etc, que l'on fera sécher avant de les placer dans une enveloppe en prenant soin de les repérer avec le nom et la date de récolte. On pourra aussi diviser les iris ou la rhubarbe par exemple ou encore butter certaines plantes comme les artichauts qui passeront mieux l'hiver.

Quant aux courges, pour bien les conserver, il conviendra de les placer dans un endroit frais et aéré, à l'abri de la lumière. Elles conserveront longtemps si l'on a pris soin de couper le plus long possible le pédoncule lors de la récolte. On le

placera vers le haut tout en laissant un espace entre chaque courge pour l'aération.

QUICHE AUX ŒUFS ET AU JAMBON



Pas si lorraine que ça cette quiche mais c'est peut-être l'occasion d'utiliser ce qu'il reste dans le frigo ou les placards comme du thon, un reste de poulet, des lardons, du saumon ou encore des

asperges. N'hésitez pas à varier les saveurs en ajoutant une pointe d'herbes fraîches ou quelques épices...

Dans cette recette de quiche aux œufs et au jambon, confectionnez une pâte brisée ou, si vous n'avez pas le temps, une bonne pâte brisée du commerce conviendra.

Étaler le fond de tarte dans un moule de 27/28 cms, piquer la pâte avec une fourchette et la précuire 10 mn environ à 180°.

Mélanger 3 œufs dans 15cl de crème fraîche et ajouter 200 grs de jambon coupé en dés, un peu de ciboulette ciselée, saler légèrement, poivrer et remélanger bien.. (si vous utilisez des lardons fumés, ne pas saler).

Verser ce mélange sur le fond de tarte précuit et parsemer de 150 grs de gruyère rapé ou de mozzarella

Faire cuire 30 mn à 180 ° (à mi-cuisson, casser 3 œufs directement sur la quiche)

BONNE DEGUSTATION !

I État civil

Naissances :

Aliénor ESSERTEL le 14/04/2024

Arthur DECOONINCK le 23/05/2024

Jules DEGRAVE le 24/05/2024

Nolan LEFEBVRE le 12/07/2024

Mayline DERAM le 15/08/2024

Isaac BRUWAERT le 28/08/2024

Décès :

Mme DEBAL Renée veuve RICOUR le 12/04/2024

Esmée PANIEZ (enfant sans vie) le 17/05/2024

M. OLIVIER Bertrand le 26/06/2024

Mariages :

DEBAILLEUL Clara et BERCO Dylan le 04/05/2024

SCHIETSE Véronique et PAMART Mickaël le 11/05/2024

ROLOS Bertille et SOODTS Louis le 22/06/2024

BENLABED Célia et FLAUW Pierre le 27/07/2024

I Infos divers

Le conciliateur de justice

Son rôle est de **trouver une solution amiable** à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le **recours** au conciliateur de justice **est gratuit**. L'accord qu'il propose peut être homologué : approbation d'un acte ou d'une convention par un juge.

Les permanences du conciliateur de justice, Monsieur Germain FROMENTEL, ont lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois UNIQUEMENT sur rendez-vous. Tél. 03 28 49 77 77



Vous êtes nouvel habitant ?

La commune vous souhaite la bienvenue et vous invite à contacter ou vous rendre à la Mairie pour découvrir la commune et les services à votre disposition.

Pensez également à effectuer votre changement d'adresse et les formalités administratives indispensables.

Mairie :

2, rue de Boeschèpe

☎ 03 28 42 50 06

f Godewaersvelde

🌐 www.godewaersvelde.fr